

PUBLICATION IMMÉDIATE

La Conférence régionale contribue à la consolidation d'un poste de coordonnateur en développement professionnel pour les ressources humaines en culture

Chandler, le 24 février 2006 – La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine contribue pour une somme de 5 000 \$ à la mise en place d'un poste de coordonnateur en développement professionnel pour les ressources humaines en culture.

À la fin des années 90, on identifiait déjà pour le secteur culturel la nécessité de déployer un encadrement et un accompagnement propres à la formation continue des artistes, artisans, auteurs et travailleurs culturels. Toutefois, la présence d'un poste de coordonnateur à la formation continue était posée comme la condition essentielle à l'implantation des services de formation continue au sein des Conseils régionaux de la culture (CRC).

La formation continue fait maintenant partie intégrante du travail des CRC, à la demande explicite des milieux artistiques et culturels. Cependant, le financement de ce mandat pose un certain nombre de problèmes, notamment en ce qui concerne l'instabilité de l'enveloppe dédiée au financement des postes de coordonnateurs et les disparités du financement accordé d'une région à l'autre.

Au nombre des mandats attribués au coordonnateur, certains sont jugés prioritaires pour la prochaine année :

- ☞ Voir à l'application de la Politique de formation continue;
- ☞ Analyser les activités de développement pour vérifier leur contribution réelle à l'atteinte des objectifs des travailleurs culturels;
- ☞ Poursuivre des liens et des ententes avec les institutions d'enseignement publiques et privées;
- ☞ Poursuivre des liens avec les organismes et les travailleurs pour développer des collaborations en matière d'organisation des activités de formation.

Monsieur Bertrand Berger, président de la Conférence régionale, se dit heureux de voir son organisme contribuer à la consolidation de ce poste : « Comme, dans le domaine culturel, les ressources humaines sont le premier capital, il va sans dire que le développement des compétences via le perfectionnement de la main-d'œuvre constitue un enjeu majeur du développement culturel. »

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président
CRÉGÎM
Tél. : 418-392-9950, 418-788-2923

Renseignements :

Mme Louise Langevin
Consultante en communication
Tél. : 418-368-6771, 1 800 463-6178, poste 7